

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 octobre 2013

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1395)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-707

présenté par
M. Eckert

ARTICLE 19

À l'alinéa 26, supprimer le mot :

« physique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle.